



16 Boulevard
Winston Churchill
21000 DIJON
03 80 71 52 03

Site: www.bourgognefranchecomtebasketball.org

COMITE DIRECTEUR

Jeudi 31 octobre 2019

NEVERS

Procès-verbal N°4 - 2019/2020

Membres présents : Thierry BERTHEAU, Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Christine CUENOT, Bernard DEPIERRE, Noëlle GAUDIOT, Sylvie JACOB, Jean-Marie JACOTOT, Jean-Louis LAMOTTE, Alexandre LAUMET, Catherine LARCHER, Michel MARGUERY, Sébastien MEUNIER, Frédéric PETITJEAN, Gilles PRUDON, Pierre-Anthony QUINCY, Benjamin SOUSSIA, Didier TAFFINEAU, Adeline THERAROSZ, Sylvie VALTAT, Jacky VERNOUD.

Membres excusés : Sylvie AUBRY, Frédéric BENUCCI, Benjamin BUSTON, Jacky COLLIN, Martine GREGOIRE, Jenny JACOTOT, Isabelle LANDRE, Jean-Luc MARTIN, Matthieu PELZ-FERRY, Corinne POITOUT,

Membres absents : Laurent ARBAULT, Christiane COMMAILLE,

Invités présents : Loïc BEAUVOIR, Frédérique DECHAUME, Nicolas FAURE, Éric PETIOT.

Invités excusés : Daniel MORIAUX, Francis PEDRON, Jacques SIMON.

M. DEPIERRE ouvre la séance et passe la parole à Mme THERAROSZ, Présidente du comité départemental de la Nièvre, hôte de la réunion. Elle remercie les membres pour leur présence et leur souhaite la bienvenue dans la Nièvre.

1- Activités du Président, du Secrétaire général et du Trésorier

M. DEPIERRE informe les membres du Comité directeur qu'il a reçu officiellement l'annonce du départ de Mr Francis PEDRON, l'un de nos deux CTS, à compter du 1^{er} décembre 2019. (Mutation en Guadeloupe)

La Ligue a poursuivi ses réunions sur les moyens de financement à Auxerre avec l'intervention de Maître CHIRON en présence de 9 clubs de Basket et les présidents d'autres disciplines.

Présence de M. DEPIERRE lors du dernier comité directeur du CD 21 et de M. BOSSARD lors du comité directeur du CD 70/90.

Le club de l'AB Creusot a effectué un appel auprès de la FFBB sur une décision de la commission sportive de la Ligue BFC.

M. CUENOT indique les dates des réunions à venir :

- Vendredi 13 décembre 2019 Bureau
- Jeudi 30 janvier 2020 Comité Directeur
- Jeudi 27 février 2020 Bureau
- Vendredi 20 mars 2020 Comité Directeur
- Jeudi 30 avril 2020 Bureau
- Jeudi 4 juin 2020 Comité Directeur
- Samedi 27 juin 2020 Assemblée Générale

Suite aux absences de membres au comité directeur à Belfort et à la réunion du jour, un échange s'instaure sur l'évolution du fonctionnement des réunions. Une réflexion est portée sur l'établissement des Comité Directeur sur l'agglomération Dijonnaise et des Bureaux décentralisés.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité le maintien de la formule actuelle (Comité Directeur décentralisé et bureau au siège de la Ligue).

| EFFECTIFS LICENCES <small>30/10/19</small> | | | | | | | | |
|--|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|---------------|--------------|-----------------|-------------------------------|
| | | 2019/2020 | | | | | | |
| | 2018/2019 au 30/10/2019 | M | F | TOTAL | différence | % | Licences OBE | Licences Contact Avenir |
| CD 21 | 3 198 | 2 332 | 1 013 | 3 345 | 147 | 4,60 | 50 | 9 |
| CD 58 | 958 | 702 | 320 | 1 022 | 64 | 6,68 | 0 | 0 |
| CD 71 | 4 077 | 2 445 | 1 606 | 4 051 | -26 | -0,64 | 1 554 | 0 |
| CD 89 | 1 416 | 811 | 418 | 1 229 | -187 | -13,21 | 123 | 0 |
| CD 25 | 1 280 | 977 | 379 | 1 356 | 76 | 5,94 | 0 | 0 |
| CD 39 | 1 230 | 764 | 442 | 1 206 | -24 | -1,95 | 400 | 0 |
| CD 70/90 | 1 412 | 886 | 423 | 1 309 | -103 | -7,29 | 128 | 0 |
| Ligue | 13 571 | 8 917 | 4 601 | 13 518 | -53 | -0,39 | 2 255 | 9 |
| FFBB | 451 710 | 289 418 | 157 567 | 446 985 | -4 725 | -1,05 | 36 980 | 1 291 |

2- Compte rendu AG de la FFBB par M. DEPIERRE

Le samedi 12 octobre 2019 a eu lieu l'AG 2019 de la FFBB à Vittel avec le prix Alain Gilles, l'académie du Basket et la présence de stand (partenaire, fournisseurs) le vendredi 11 octobre. Des modifications partielles des statuts de la FFBB ont été présentées.

Lors des remises de récompenses, quatre récipiendaires BFC sur cinq (M. BOSSARD, M. FLECHON, M. JEANDIN, M. JANICKI) ont reçu la médaille d'or. M. BOUSSERT n'ayant pas pu effectuer le déplacement.

Mr DEPIERRE a reçu le coq d'argent des mains du Président de la FFBB.

Félicitations à l'ensemble des récipiendaires.

Les prochaines AG Fédérale auront lieu au Touquet 2020, puis Pau 2021 et Ajaccio 2022.

3- Charte citoyenneté par Mme THERARAZ

Mme THERARAZ s'est rendue à Paris pour une réunion sur la citoyenneté. Elle proposera lors du prochain Bureau un dossier avec des plans d'actions pour la Ligue.

Pour information, M. BERTHEAU indique les actions de citoyenneté mises en place au sein du CD 71 depuis deux ans (brassard délégué, affiche dans les gymnases...) pour lutter contre les incivilités. Une nouvelle action est mise en place avec une application via un questionnaire que les arbitres retournent après leur match. Les incivilités coachs et joueurs peuvent être gérées par les règlements, en revanche de plus en plus de problèmes interviennent avec les parents lors des rencontres jeunes.

M. TAFFINEAU annonce qu'un colloque citoyenneté, validé par le CTS comme soirée recyclage, sera organisé le jeudi 7 novembre 2019.

4- Point des informations aux clubs et au CD sur les moyens de trouver des ressources par M. DEPIERRE

Les réunions d'informations auprès des clubs, comités départementaux ont eu lieu au sein de 3 départements (CD21, CD39, CD89).

Une réunion peut se tenir au sein des CD n'ayant pas encore reçu sur proposition de date à la Ligue.

5- Bilan des Automnales par Mme CUENOT (annexe 1)

Mme CUENOT reprend le compte rendu de la formation Dirigeants rédigé à partir des questionnaires de satisfaction des stagiaires.

En chiffres : formation organisée sur 1 journée avec 2 modules proposés ; 19 stagiaires sur le module 1, 12 stagiaires sur le module 2 soit 30 dirigeants et 1 emploi civique.

Les stagiaires ont apprécié la qualité des intervenants.

Formation des Techniciens :

M. FAURE indique les effectifs des promotions CQP1 34 inscrits et CQP2/P3 32 inscrits.

Un important travail logistique est nécessaire pour la mise en place et la gestion d'une promotion

19/20 conséquente.

M. FAURE rappelle qu'une réforme de la formation est prévue.

Formation Officiels :

Cette formation d'arbitre s'est tenue sur la journée.

Le groupe R1 sous l'encadrement de M. LEFFET et M. DUTHU comprenait 21 arbitres. Au cours de la formation, un temps d'échange avec les entraîneurs de Pré-Nationale (Jura Salins, AS Auxonne et BC Chenove) a été programmé.

Le groupe R2 dirigé par M. LAMRIS comprenait 27 arbitres.

Trophée Jean-Claude BRIERE :

Pour la seconde édition, le Trophée Jean-Claude BRIERE a été décerné à M. DUBOIS, arbitre Jeep Elite, en présence de ses filles, des élus et des arbitres R2.

5- Bilan des camps d'été et perspectives par M. PETIOT

Un questionnaire a été envoyé aux familles avec un retour de deux familles sur trois.

L'organisation des séjours du dimanche au vendredi est appréciée par les familles.

L'opération de Noël a bien fonctionné et sera reconduite cette saison. Le lancement sera effectué au cours du mois de novembre jusqu'au mois de janvier avec une gourde logotée de la Ligue en cadeau de Noël.

Pour l'année 2020, seront proposés : 3 semaines de camps à Dijon, 1 semaine à Bellecin et 2 à Moirans (suite à des travaux sur le site de Bellecin) :

- Dijon S1 du 5 au 10 juillet 2020
- Dijon S2 du 12 au 17 juillet 2020
- Dijon S3 du 19 au 24 juillet 2020
- Moirans S1 du 19 au 24 juillet 2020
- Moirans S2 du 2 au 7 août 2020
- Bellecin S1 du 26 au 31 juillet 2020

Une seule semaine de camp est proposée en août car cette période n'est pas propice aux inscriptions. Par conséquent une semaine du secteur Franche-Comté est avancée au mois de juillet.

Dans le but d'améliorer et faciliter les inscriptions et leur traitement, un dossier d'inscription direct en ligne est en cours de finalisation, sera mis en ligne avant Noël.

Après une étude, une différence de coûts est observée entre les deux secteurs.

Il est proposé une légère augmentation pour les camps incluant des activités plus onéreuses.

Les membres du comité directeur valident à l'unanimité la politique tarifaire des camps.

6- Développement Mini-Basket par Mme Jenny JACOTOT

Mme Jenny JACOTOT n'étant pas présente, sur sa demande un tableau est transmis aux membres pour indiquer les responsables Mini-Basket des comités départementaux et les membres souhaitant intégrer la commission Mini-Basket.

Mme VALTAT indique qu'elle souhaiterait également que les responsables Basket Santé et Basket Féminin soient renseignés sur la fiche.

Mme JACOTOT a proposé des axes :

- Organisation du Tournoi Michel Moine catégorie U13 F et M sur Besançon (date à définir)
- Organisation de la Fête du Mini-Basket catégorie U11 F et M (8 mai)

L'organisation de la Fête du Mini-Basket catégorie U9F et U9M reste du ressort des départements afin de ne pas déplacer des jeunes enfants sur de grandes distances

Les membres du comité directeur valident à l'unanimité cette proposition.

7- Challenge Benjamin(e) appel à candidature par M. DEPIERRE

Un représentant/finaliste par secteur Bourgogne et Franche-Comté participera aux finales nationales. Pour éviter les kilomètres aux jeunes, une proposition est faite d'organiser les finales sur deux sites géographiques le 22 mars ou 21/22.

Un appel à candidature sera effectué auprès des clubs.

Les membres du comité directeur valident à l'unanimité cette proposition.

8- Rôle de notre CTO au service du CD et CDO par M. DEPIERRE

M. DEPIERRE rappelle que dans le cadre du développement de l'arbitrage, qui est un axe primordial au sein de la Ligue et des CD, la Conseillère Technique des Officiels est à leur service.

Elle sera présente au TIC au Creusot le 1^{er} novembre et au TIC à Lure le 2 novembre 2019.

9- Appel à candidature AG 27 juin 2020 par M. DEPIERRE

Un appel à candidature pour l'organisation de l'AG le 27 juin 2020 sera envoyé aux clubs pour statuer lors du prochain comité directeur.

10- Bilan assises compétitions/loisirs et Finances par M. MARGUERY

M. MARGUERY informe que le bilan des assises compétitions/loisirs est en cours. Une partie doit être transmise par les comités départementaux.

La FFBB va évoquer ce sujet lors de réunion en novembre puis lors de son comité directeur en décembre.

Pôle espoirs :

Pour rappel et revalidation du Comité Directeur, afin d'harmoniser le fonctionnement des facturations des deux Pôles, les factures liées au fonctionnement seront adressées et réglées par la Ligue.

Un dispositif d'aide (de 30% à 70%) en fonction des revenus fiscaux de référence de l'année précédente est mis en place pour établir le montant qui sera refacturé aux familles. Ce dispositif est établi depuis longtemps et reste la seule aide de la Ligue aux familles.

Une lettre recommandée sera envoyée à une famille du Pôle n'ayant pas réglé ses factures auprès de la Ligue.

Tournoi Lux Trophy :

La saison dernière une aide de 500 euros a été attribuée pour la prise en charge des OTM lors du tournoi.

Cette année, la ligue a donné un accord de principe sur une même participation, or elle s'élève à plus de 1000 euros, avec une indemnité de 50 euros par match par OTM non validée par la Ligue. A ce jour, les OTM ont été indemnisés à hauteur de 30 euros.

Bien que la Ligue n'ait pas fixée les tarifs d'indemnisation sur ce tournoi, un engagement a été pris avec le club. La ligue respecte ses engagements.

Les membres du comité directeur valident le remboursement de 50 euros par match par OTM.

Subventions :

Une réunion d'information a été organisée par la région, le CRDS dispose du même budget de subvention. Les axes d'actions ne changeant que légèrement avec une orientation vers l'emploi et une réflexion sur l'achat de matériel pour réduire les coûts de déplacement.

Finances :

Les comptes clubs ont été envoyés à chaque association. A ce jour il y a plus de 32 000€ d'encours.

Des relances ont été faites aux clubs qui n'ont pas réglés.

11- Compte rendu commission

Sportive par M. LAMOTTE :

La saison se poursuit avec les championnats seniors et jeunes.

Le prochain tour qualificatif du Trophée Coupe de France se déroulera les 23-24 novembre.

Des rappels sont effectués pour les brûlages car certains clubs ne sont pas en règle.

A ce jour 7 joueurs ont cumulé deux Fautes Techniques.

Le club de l'AB Creusot procède à un recours fédéral suite à une décision de la commission sportive.

Suite à cette affaire deux choses doivent être retenues :

- La Ligue doit appliquer les règlements pour tous les clubs sans exception
- Les membres de commission/comité directeur de la Ligue doivent être vigilants et appliquer un droit de réserve lié à leur fonction au sein de la Ligue. Aucune information non officielle ne doit être communiquée.

CRO par M. SOUSSIA :

Stage des Automnales évoqué précédemment. Stage de mi-saison OTM le 5 janvier et arbitres le 25 janvier 2020.

Basket 3X3 par M. LAUMET :

Le cahier des charges des Open Plus a été diffusé par la FFBB.

A partir de cette saison, tous les comités départementaux doivent mettre en place un Open Plus Access et la saison prochaine les Ligues.

Statut de l'entraîneur par Mme VALTAT :

Un premier contrôle du statut de l'entraîneur a été effectué et des notifications ont été envoyées aux clubs concernés.

Ces notifications seront renvoyées aux comités départementaux.

Académicien par M. JACOTOT :

La commission a envoyé aux comités départementaux un courrier pour proposition de récipiendaire pour cette saison.

Manifestation par M. PRUDON (annexe 2) :

M.PRUDON voire le PV de la commission et les dates proposées pour l'organisation d'évènements.

Vote :

Service civique par M. DEPIERRE :

Chaque Ligue doit désigner un référent pour les services civiques.

Les membres du comité directeur valident la candidature de M. LAUMET.

La FFBB va transmettre des informations complémentaires sur les services civiques dont les dossiers ont été transmis à la Ligue. (13 dossiers pour 3 places)

Toutefois, les clubs peuvent faire une demande à la Direction Départementale Cohésion Sociale, Jeunesse et Sport.

Développement par M. DEPIERRE :

Pour continuer le travail initié sur les caravanes du basket les comités départementaux doivent indiquer le choix des sites à la Ligue pour que le groupe de travail puisse commence un travail de préparation pour la future caravane.

12- Questions diverses

M. PETITJEAN, suite à l'information transmise en début de réunion sur la mutation de M. PEDRON indique qu'une réorganisation est nécessaire.

M. DEPIERRE précise qu'une réunion à ce sujet est prévue la semaine prochaine.

Fin de séance 21h45

Prochaine réunion de Bureau le jeudi 13 décembre à Dijon

Le Président,
Bernard DEPIERRE.

Le Secrétaire Général,
Christian CUENOT

ANNEXE 1

Bilan des AUTOMNALES dirigeants 2019

Une seule journée, le samedi 19 octobre, pour les dirigeants, qui leur permet ainsi de se mobiliser sur leur temps toujours très compté.

Unité de lieu, **Besançon**, le CRIS pour les dirigeants, avec restauration et hébergement commun pour les officiels et entraîneurs, ces deux derniers étant en formation dans un centre sportif à 5 minutes.

Choix de traiter **2 modules** en parallèle pour avoir une palette de propositions plus attractive, **19 stagiaires** sur le module 1 et **12 stagiaires** sur le module 2, soit **30 dirigeants et 1 emploi civique** en club. :

- 6 stagiaires, de 2 clubs, pour le département 39
- 15 stagiaires, de 4 clubs du département 25, le président et 4 élus du CD25
- 5 stagiaires, du département 71, avec 1 club et le président du CD71
- 3 stagiaires, de 3 clubs, du département 21
- le président du CD89
- le président du CD 70/90

Après l'apéritif offert aux dirigeants et organisateurs, le match NM1 Besançon / Andrézieux, à 20h, où se sont retrouvés dirigeants, officiels et entraîneurs, clôturait ce samedi.

Pour le module 1, 4 thèmes, avec un exposé et un temps questions/réponses :

- 9h, Mr CHIRON, avocat, pour le mécénat, donations, défiscalisations...
- 10h45, Mr PAROT, responsable pédagogique CFA du sport, la fonction employeur, les apprentis du sport, la nouvelle législation des OPCO, ...
- 14h, Mme GROSJEAN, avocate, la responsabilité civile et pénale du dirigeant...
- 15h45, Mr BOLLE-REDDAT, coordinateur contrôle URSSAF pour la Franche Comté, obligations déclaratives des associations, cadre juridique des frais professionnels et avantages en nature, ...

Pour le module 2, même principe d'exposé et d'interactivité :

- 9h, Mme CHAUSSARD et Mr JOUBERT, avocats, pour la RGPD, Réglementation Générale de Protection des Données, applicable depuis avril 2018.
- 10h45, Mr LAUMET, salarié fédéral, formateur FFBB homologué Citoyenneté et Vivre ensemble, pour Citoyenneté et Incivilités, identification et mises en pratique au quotidien, ...
- 14h, Mme POITOUT, formatrice FFBB homologuée eFFBB, comment « naviguer » et utiliser au mieux cet outil, ...
- 15h45, Mr QUINCY, formateur FFBB homologué discipline, pour les principes généraux d'une instruction disciplinaire, ...

Les Assises 5x5, compétitions/loisirs. Le matin, quelques élus de la Ligue dont le président, le secrétaire, et les présidents des départements de la région BFC, se sont détachés pour réfléchir sur cette commande fédérale, sous l'égide de notre trésorier Mr MARGUERY, élu FFBB.

Dans ce qui ressort des échanges informels et des contenus des questionnaires d'évaluation, on peut noter ces différentes remarques :

- **Le bilan de cette journée** est globalement positif, voire très positif, avec des stagiaires assidus et attentifs, qui se sont mobilisés sur leur temps personnel.

- **La qualité des intervenants**, leur expérience, comme leur choix d'animation pédagogique, de très bon niveau, ont été majoritairement très appréciés, et nous les en remercions vivement.
- **Les thèmes proposés et développés** ont été décrits comme très pertinents et adaptés, pouvant être, pour la plupart, rapidement mis en œuvre. Un bémol pour certains stagiaires, concernant les thèmes RGPD et URSSAF, qui, par leurs contenus, ont pu parfois dérouter, bien que très intéressants. Les power points des intervenants, avec leur accord, seront envoyés aux dirigeants présents par mail.
- **Le rythme de la journée** a permis des échanges personnalisés des dirigeants avec les intervenants, ressentis très disponibles.
- **Le CIS**, avec 2 salles de réunion, une salle d'accueil/pause, et le self, a permis l'alternance temps de travail, d'échange, et de convivialité. La pause repas était dans le même lieu pour les dirigeants, les entraîneurs et les officiels.

Une plaquette d'accueil a été remise à chaque stagiaire, avec le programme de la journée et une fiche d'évaluation de l'action de formation.

Ces questionnaires d'évaluation, remplis en fin de journée, font ressortir un bilan globalement positif, à partir de ce curseur (Nul, Médiocre, Passable, Moyen, Bien, Très Bien)

Module 1, 17 questionnaires, de 6 critères, remplis, 1% P, 10% M, 68%B et 21%TB.

| | | | |
|--|--------|------|------|
| L'adéquation aux attentes | 1 M | 13 B | 2 TB |
| Le rythme de formation | 1 M | 12 B | 2 TB |
| Qualité d'animation des intervenants | 1 M | 10 B | 6 TB |
| Méthodes pédagogiques | 2 M | 11 B | 4 TB |
| Organisation matérielle, accueil, locaux | 2 M | 11 B | 3 TB |
| Mise en pratique rapide des acquis | 1P 2 M | 9 B | 4 TB |

Module 2, 6 questionnaires, de 6 critères, remplis, 21% M, 51% B, et 28% TB.

| | | | |
|--|------|-----|------|
| L'adéquation aux attentes | | 4 B | 2 TB |
| Le rythme de la formation | 1 M | 4 B | 1 TB |
| Qualité d'animation des intervenants | 1 M | 3 B | 2 TB |
| Méthodes pédagogiques | 1 M | 4 B | |
| Organisation matérielle, accueil, locaux | | 4 B | 3 TB |
| Mise en pratique rapide des acquis | 5 M* | | 2 TB |

(*difficulté plutôt pour la RGPD)

Parmi les présents, 9 stagiaires souhaitent une autre formation ou une formation complémentaire :

Ce sont surtout des demandes spécifiques liées au développement de leur club : rédaction des statuts, création d'un club, rôle des institutions FFBB/ Comité, Ligue, ... mais aussi RGPD, basket santé, comportement écocitoyen, complément juridique, ...

Organisationnel : 2 réunions préparatoires de la Commission dirigeants en juin et fin août, puis des échanges par mail ou en direct avec Mr BEAUVOIR, directeur territorial, pour la réservation des salles, le contact avec les intervenants, l'organisation globale de la plaquette, de la journée...

Le point financier prévisionnel :

Recettes : 30 stagiaires x 30€ inscription = 900€

Dépenses : 2 salles x 2 ½ J x 120€ = 480€ (-50% du CIS), soit 240€
 50 personnes x 7€ repas self = 350€
 50 personnes x 2,90€ accueil = 145€
 40 personnes x 2€ pause x 2 = 160€
 50 personnes x 3,50€ apéritif = 175€
 25 places match x 2€ = 50€
Total = 1120€

Restent non comptabilisés, les frais de déplacements (4 AR Dijon+ autoroute) et les livres (8) offerts aux intervenants.

Pour conclure :

Merci aux dirigeants, nombreux, qui ont répondu présents pour cette journée de formation. Nous remercions très chaleureusement nos intervenants, professionnels de très grande qualité, ainsi que Mr BEAUVOIR, notre directeur territorial, coordinateur et référent de cette journée, ainsi que les élus de la commission qui ont œuvré par un conseil, une info, ...

Les Automnales dirigeants 2019 en chiffres :

1 lieu : CIS de Besançon

1 journée : samedi 19 octobre

2 modules de 4 thèmes chacun programmés

1 module concertation 5x5 loisir

9 intervenants dont 6 du domaine privé

31 stagiaires dirigeants, venant de 6 départements, 10 clubs, ainsi que 6 présidents de CD de la Ligue BFC

Bonne, voire très bonne, satisfaction des acteurs, stagiaires, comme intervenants.

-

Le 26/10/19, Christine CUENOT, présidente Commission dirigeants

ANNEXE 2

Compte rendu commission manifestation

26/10/2019

Présents : Jenny Jacotot, Corinne Poitout, Gilles Prudon.

Invitée : Jessy Lapitre

Absent : Sébastien Meunier.

L'objet de cette réunion était de rencontrer mademoiselle Lapitre actuellement en formation BPJEPS au CFA du Sport à Chalon. Celle-ci nous a exposé le projet obligatoire qu'elle souhaite élaborer dans le cadre de son diplôme. Elle souhaite s'occuper de l'All Star Game de notre ligue.

Elle a déjà travaillé sur l'évènement suite à des échanges qu'elle a eu avec Paul-Miguel et nous a présenté un dossier.

1. Cependant, nous avons dû lui stipuler que :

- Toute démarche de contact avec des joueurs, des coaches, des clubs devait se faire via le secrétariat de la ligue et pas en son propre nom. Qu'aucune démarche ne devait être engagée sans l'approbation de la ligue par le biais de la commission manifestation.
- L'All Star était un évènement Ligue de Bourgogne Franche Comté, et que son club d'appartenance ne devait pas être mentionné, ni dans la recherche de partenaires, ni sollicité dans l'organisation sauf s'il s'avérait qu'il soit club support.
- La date qu'elle avait choisi de son propre chef ne pouvait satisfaire aux contraintes de la ligue, autre manifestation prévue à cette date, championnat des pré nationaux en même temps etc. ...

2. La commission suite à échanges et réflexions propose les points suivants que nous soumettons à l'approbation du comité directeur :

○ Le comité directeur donne **mandat à Melle Lapitre** pour qu'elle organise l'All Star au nom de la ligue de Bourgogne Franche Comté mais sous son couvert, via la commission manifestation

○ Il est proposé 2 **dates** :

- **Samedi 21 Décembre** All Star « jeunes » U18F et U20M. Lieu Saint Vit. Les maillots de dotation ayant été élaborés la saison dernière et floqués « All star 2019 Saint Vit » pourront donc servir plutôt que d'être jetés.

- **Samedi 22 Février** All Star Seniors ou en deuxième choix le **23 Février**. Seule date qui satisfasse toutes les contraintes liées aux championnats.

Proposition de **3 lieux** qui doivent être centraux de la région :

- Palais des sports Dijon

- Lons le Saunier

- Charnay les Mâcon. A Charnay les matchs l'après-midi pourraient précéder le match LF et s'inscrire dans une démarche de promotion du basket féminin.

(Le Colisée sera pris par le carnaval de Chalon à cette date)

○ Il est proposé que soit nommé un **référent administratif** (stagiaire ou salarié administratif) qui se chargera des courriers à envoyer aux différents acteurs de l'évènement à la demande de Melle Lapitre mais après approbation de la commission. Elle aura ainsi un seul interlocuteur au secrétariat.

La commission travaillera tout au long du projet avec Melle Lapitre afin de lui apporter toute l'aide qui lui sera nécessaire et pour la guider dans sa démarche de projet.

Fin de la réunion 11h30.

Corinne Poitout, présidente de commission et secrétaire de réunion.